

23 mar 2017 -15:27

Appartient à Conseil des ministres du 23 mars 2017

Assentiment à l'accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et Cuba

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des Ministres a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment à l'accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République de Cuba, d'autre part.

Cet accord, fait à Bruxelles le 12 décembre 2016, est le premier accord jamais conclu entre l'UE et Cuba et constitue le nouveau cadre légal des relations UE-Cuba. L'accord prévoit un dialogue politique renforcé, une meilleure coopération bilatérale et le développement d'une action commune au sein des forums multilatéraux. L'accord prévoit en outre le soutien pour le processus de transition de l'économie et de la société cubaines ainsi que pour la promotion du développement durable, de la démocratisation et des droits de l'homme et de la recherche de solutions communes pour les défis globaux.

L'accord est composé de trois chapitres importants, à savoir le dialogue politique, la coopération et le dialogue sectoriel, et le commerce et la coopération commerciale.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>